

Le GDON des Bordeaux vous informe

DECLENCHEMENT DU DERNIER TRAITEMENT APPEL AUX VOLONTAIRES POUR PROSPECTER

Où le traitement aduicide doit-il être fait ?

ARBIS	LA MOTHE-LANDERRON	SAINT-DENIS-DE-PILE
BARIE	LANDERROUAT	SAINT-EXUPERY
BIEUJAC	LANDERROUET-SUR-SEGUR	SAINT-FERME
LES BILLAUX	LANGOIRAN	SAINTE-GEMME
BLAIGNAC	LOUPIAC-DE-LA-REOLE	SAINT-GENES-DE-FRONSAC
BRANNENS	MASSUGAS	SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE
BROUQUEYRAN	MAURIAC	SAINT-LAURENT-DU-BOIS
CADILLAC	MONGAUZY	SAINT-LOUBES
CASTELVIEL	MOUILLAC	SAINT-MARTIAL
CASTETS-EN-DORTHE	NOAILLAC	SAINT-MARTIN-DE-SESCAS
CAUDROT	OMET	SAINT-MICHEL-DE-FRONSAC
CAZATS	PELEGRUE	SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG
COIMERES	PERISSAC	SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE
COURS-DE-MONSEGUR	PONDAURAT	SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES
DOULEZON	PUYBARBAN	SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC
FONTET	RAUZAN	SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FRONSAC	RIMONS	SAINT-VIVIEN-DE-MONSEGUR
FRONTENAC	ROQUEBRUNE	SAUVETERRE-DE-GUYENNE
GABARNAC	SAILLANS	TAILLECAVAT
GAURIAGUET	SAINT-AIGNAN	VAYRES
GENISSAC	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC	VERAC
GIRONDE-SUR-DROPT	SAINT-ANTOINE-DU-QUEYRET	VIRSAC
HURE	SAINT-AUBIN-DE-BRANNE	
IZON	SAINT-CIERS-D'ABZAC	

- Dans les communes à 2 traitements listées dans le tableau ci-contre.
- Sur les parcelles infectées en 2011 des communes suivantes : Saugon, Faleyras, Saint-Androny, Sainte-Florence et Saint-Germain-de-Grave car ce sont des communes nouvellement contaminées, entrées dans le Périmètre de Lutte Obligatoire cette année.
- Sur toutes les vignes mères.

Ce traitement a lieu pour éliminer les insectes non atteints par le ou les premiers traitements larvicides. Il est placé selon la date des observations des premiers adultes en Gironde. Cette année, la première détection a eu lieu le 5 juillet.

Le dernier traitement contre la cicadelle de la flavescence dorée doit être réalisé entre le 23 juillet et le 12 août

Protection des abeilles

Le fauchage ou la destruction de l'enherbement avant l'application de l'insecticide et le traitement en soirée permettent de protéger ces insectes pollinisateurs.

Où le traitement aduicticide n'est-il pas déclenché ?

Dans les communes avec 1+1 ou 2+1 traitement(s) où le traitement aduicticide est facultatif, il ne sera déclenché que si les pièges relevés dépassent le seuil défini entre aujourd'hui et le 10 août.

Nous communiquerons au cours des 3 prochaines semaines de relevé si le traitement doit être réalisé sur une de ces communes.

AILLAS	LA LANDE-DE-FRONSAC	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
ANGLADE	LA REOLE	SAINTE-CROIX-DU-MONT
AUBIE-ET-ESPESAS	LA RIVIERE	SAINTE-FLORENCE
BAURECH	LAPOUYADE	SAINTE-FOY-LA-LONGUE
BEGUEY	LAROCHE	SAINTE-TERRE
BEYCHAC-ET-CAILLAU	LE PIAN-SUR-GARONNE	SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE
BRANNE	LES ESSEINTES	SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE
CAMIRAN	LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES	SAINT-GERMAIN-DE-LA-RIVIERE
CANTOIS	LESTIAC-SUR-GARONNE	SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC
CARDAN	LOUPIAC	SAINT-LAURENT-DU-PLAN
CASSEUIL	MONSEGUR	SAINTE-MAIXANT
CASTILLON-DE-CASTETS	MORIZES	SAINTE-PALAIS
CIVRAC-SUR-DORDOGNE	MOURENS	SAINTE-PEY-DE-CASTETS
COIRAC	NERIGEAN	SAINTE-PIERRE-D'AURILLAC
DAIGNAC	PAILLET	SAINTE-PIERRE-DE-BAT
DARDENAC	PEUJARD	SAINTE-QUENTIN-DE-BARON
DONZAC	PLEINE-SELVE	SAINTE-VINCENT-DE-PERTIGNAS
FALEYRAS	RIONS	SALIGNAC
GENSAC	SAINTE-ANDRONY	SAUGON
GORNAC	SAINTE-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	

Où s'informer sur la lutte FD en Gironde ?

Retrouvez la page d'informations du site de la Chambre d'Agriculture en suivant le lien :
www.gironde.chambagri.fr/services-aux-agriculteurs/vigne-et-vin/lutte-contre-la-flavescence-doree.html

APPEL A CANDIDATURES

Nous proposons à tout viticulteur une journée de prospection en équipe. Pour vous, cette journée a deux intérêts : individuel pour apprendre à reconnaître les symptômes et collectif en mettant en pratique la lutte à plusieurs et en permettant de prospecter plus de vignes dès cette année.

Accompagné d'un technicien du GDON, vous sillonnerez les vignes des communes suivantes :

- Le 30 août à Saint-Pierre-de-Bat et à Saint-Quentin-de-Baron
- Le 4 septembre à Saint-Aubin-de-Blaye

Inscrivez-vous en écrivant à
gdon.bordeaux@gironde.chambagri.fr
ou en appelant le 06 84 30 41 49

A VENIR...

- Déclenchement éventuel du traitement aduicticide
- Planning de prospection



pour le GDON des BORDEAUX - Sophie Bentejac - Chambre d'Agriculture de la Gironde
Tél. : 05 56 35 00 00 - Fax : 05 56 35 51 83 - Mail : s.bentejac@gironde.chambagri.fr



Syndicats viticoles adhérents du GDON des Bordeaux : ODG des Bordeaux et Bordeaux Supérieur ; Syndicat Blaye Côtes de Bordeaux ; Syndicat Cadillac Côtes de Bordeaux ; Syndicat des Producteurs de vins de Sainte-Foy Bordeaux ; Conseil des Vins de Fronsac ; ODG de l'Entre-deux-Mers ; ODG des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac ; ODG des Liqueureux Syndicats Viticoles de Loupiac et de Sainte-Croix-du-Mont ; ODG des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire